

# Place de l'agriculture itinérante familiale dans la foresterie communautaire au Gabon

Quentin MEUNIER<sup>1</sup>  
Sylvie BOLDRINI<sup>1</sup>  
Carl MOUMBOGOU<sup>2</sup>  
Amélie MORIN<sup>1</sup>  
Sostène IBINGA<sup>1</sup>  
Cédric VERMEULEN<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Nature Plus asbl  
Projet Dacefi  
Rue Bourgmestre Gilisquet, 57  
1457 Walhain-St-Paul  
Belgique

<sup>2</sup> WWF Gabon  
Projet Dacefi  
Montée Louis, BP 9144  
Libreville  
Gabon

<sup>3</sup> Université de Liège  
Faculté de Gembloux ABT  
Laboratoire de foresterie tropicale et subtropicale  
Unité de gestion des ressources forestières  
et des milieux naturels  
Passage des Déportés, 2  
5030 Gembloux  
Belgique



Le maraîchage en culture intercalaire du bananier pour l'optimisation des parcelles agricoles au Gabon.  
Photo Q. Meunier.

## RÉSUMÉ

### PLACE DE L'AGRICULTURE ITINÉRANTE FAMILIALE DANS LA FORESTERIE COMMUNAUTAIRE AU GABON

L'agriculture itinérante reste un système de production partagé par une grande majorité de groupes ethnolinguistiques, et appelé à se maintenir au Gabon. Elle s'exprime généralement dans un rayon de cinq kilomètres autour de l'unité de résidence. Au Gabon, cette zone est précisément celle destinée à accueillir depuis fin 2013 les premières forêts communautaires. Les préceptes de durabilité qui sous-tendent la notion de forêt communautaire impliquent le maintien d'un couvert forestier et pourraient entrer en contradiction avec la pratique de cette agriculture itinérante. Celle-ci prélève en effet, à chaque saison, un volume de bois soustrait au potentiel du massif concerné. Les plans simples de gestion des forêts communautaires prévoient une série agricole pour ne pas mettre en concurrence deux activités sur un même espace. Cela permet également de reconnaître la place socio-économique importante de l'agriculture en milieu rural. L'agroforesterie est une des clés pour articuler l'agriculture familiale et l'exploitation de la forêt communautaire. Conserver sur pied des arbres d'intérêt économique, social ou environnemental, d'une part, épargne de pénibles travaux d'abatage et, d'autre part, limite quantitativement l'impact de la coupe et du brûlis qui n'est plus systématique. L'introduction d'essences utiles, rares, protégées ou encore de bois d'œuvre permet également d'élever la valeur économique et patrimoniale des parcelles agricoles tout en répondant aux exigences en matière de conservation et de durabilité du plan simple de gestion de la forêt communautaire. Par ce biais, l'agriculture familiale coutumière est pérennisée et sécurisée dans l'enceinte d'une portion de forêt légalement reconnue tandis que les techniques culturelles y sont optimisées.

**Mots-clés :** agriculture itinérante, agroforesterie, forêt communautaire, plan simple de gestion, Gabon.

## ABSTRACT

### THE COEXISTENCE OF TRADITIONAL SLASH-AND-BURN FARMING AND COMMUNITY FORESTS IN GABON

Slash-and-burn cultivation is still widespread among the vast majority of ethnolinguistic groups in Gabon, and likely to remain so in the future. It generally occurs within a five-kilometre radius around each settlement. In Gabon, this is the zone earmarked since late 2013 for the country's first community forests. The principles of sustainability underlying the idea of community forestry imply that forest cover should be preserved. However, this can conflict with slash-and-burn farming, which removes a certain amount of timber production potential from the area concerned every year. The simplified management plans for community forestry provide for cropping sequences in order to avoid competition between the two activities on the same land. This provision also acknowledges the important social and economic role of farming in rural areas. Agro-forestry is one of the keys to maintaining family farming together with community forestry. Preserving standing trees of social, economic or environmental value lessens the arduous task of felling while quantitatively reducing the impact of slashing and burning, which is no longer systematic. Introducing useful, rare or protected species or valuable timber trees also increases the economic and heritage value of agricultural lands while meeting the conservation and sustainability requirements of the simplified management plans for community forests. Traditional family farming can thus be maintained and made secure within a legally recognised portion of the forest, together with optimised cultivation techniques.

**Keywords:** slash-and-burn cultivation, agro-forestry, community forest, simplified management plan, Gabon

## RESUMEN

### EL LUGAR DE LA AGRICULTURA ITINERANTE FAMILIAR EN LA SILVICULTURA COMUNITARIA EN GABÓN

La agricultura itinerante sigue siendo un sistema de producción compartido por una amplia mayoría de grupos etnolinguísticos y que tiene visos de perdurar en Gabón. Generalmente se desarrolla en un radio de cinco kilómetros alrededor del lugar de residencia. En Gabón, ésta es precisamente la zona prevista para establecer, desde finales de 2013, los primeros bosques comunitarios. Los principios de sostenibilidad en los que se basa la noción de bosque comunitario implican el mantenimiento de una cobertura forestal y podrían entrar en contradicción con la práctica de esta agricultura itinerante. Efectivamente, mediante esta práctica se extrae cada temporada un volumen de madera que se sustrae al potencial de la masa forestal en cuestión. Los planes simples de gestión de bosques comunitarios prevén un área de aprovechamiento agrícola para no poner en competencia dos actividades en un mismo espacio. Esto permite también que se reconozca el importante lugar socioeconómico de la agricultura en un entorno rural. La agrosilvicultura es una de las claves para articular la agricultura familiar y el aprovechamiento del bosque comunitario. El dejar en pie los árboles de interés económico, social o ambiental permite, por una parte, ahorrarse las arduas tareas de tala y, por otra, limita cuantitativamente el impacto de la corta y quema que ya no son sistemáticos. La introducción de especies útiles, raras, protegidas o suministradoras de madera de construcción permiten también incrementar el valor económico y patrimonial de las parcelas agrícolas, respondiendo al mismo tiempo a las exigencias en materia de conservación y sostenibilidad del plan simple de gestión del bosque comunitario. De este modo, se mantiene y protege la agricultura familiar tradicional dentro del perímetro de una parte de bosque legalmente reconocida y, a la vez, se optimizan las técnicas de cultivo.

**Palabras clave:** agricultura itinerante, agrosilvicultura, bosque comunitario, plan simple de gestión, Gabón.



L'agriculture itinérante – et la mosaïque de jachères et de forêts secondaires qu'elle engendre – reste un système de production partagé par une grande majorité des groupes ethnolinguistiques au Gabon. Citons à titre d'exemple les Fangs, les Kotas et les Kwélés pour le Nord-Est du pays. Ces essarteurs développent une représentation particulière du milieu basée entre autres sur une typologie des jachères et recrûs forestiers (VERMEULEN, CARRIÈRE, 2001).

Cette typologie présente, à travers les ethnies, une structure commune qui reconnaît dans les grandes lignes le jardin de case, la plantation (culture de rente), le champ (culture vivrière), la jachère préforestière plus ou moins jeune, la jeune forêt secondaire, la forêt jamais cultivée de mémoire d'homme, les zones marécageuses et la végétation des anciens villages (JOIRIS, BAHUCHET, 1994). Cette structure a notamment été décrite chez les Kotas (BOLDRINI, 2008) et les Fangs du Gabon (VERMEULEN *et al.*, 2008). Ces essarteurs conçoivent l'agriculture itinérante comme un processus cyclique et complet dont la forêt non cultivée de mémoire d'homme est le stade premier et ultime. Chaque unité familiale possède, en plus de ses champs, une part importante de sa tenure foncière sous forme de jachères et de recrûs forestiers. En ce sens, les champs cultivés ne représentent qu'une faible partie de la surface totale faisant l'objet d'une appropriation et considérée par les essarteurs comme partie intégrante du cycle culturel.

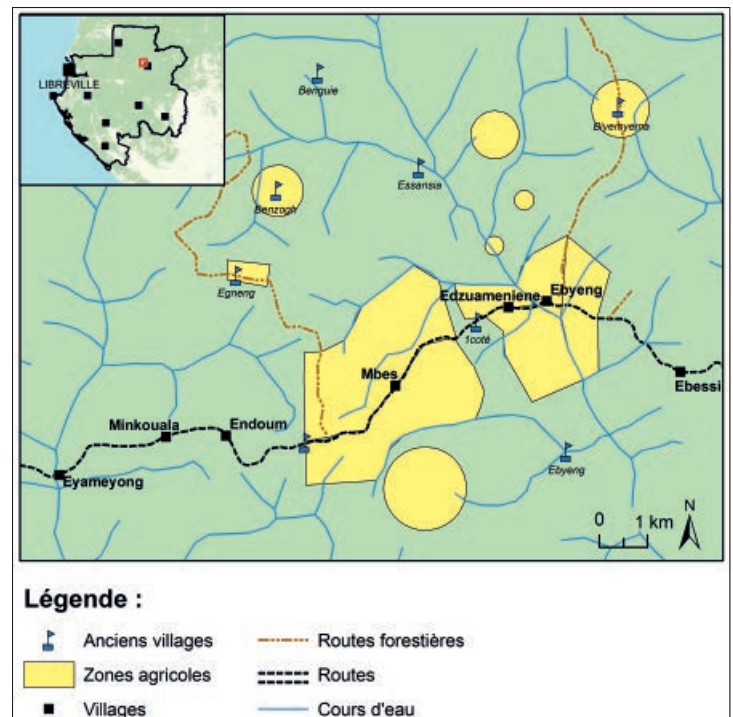
En dehors des cultures parfois éloignées car cultivées sur les lieux d'anciens villages (parfois à plus de 10 km du village actuel<sup>1</sup>), la plupart des activités agricoles s'expriment dans une couronne de maximum 5 km de rayon autour des villages et le long des routes (DE WACHTER, 2001) (figure 1). Cette zone est précisément celle destinée à accueillir les forêts communautaires, au sein du domaine forestier rural, espace défini comme les « terres et forêts dont la jouissance est réservée aux communautés villageoises » dans la loi et encore non délimité au Gabon (MORIN *et al.*, 2014). Ces forêts communautaires sont quant à elles définies comme « une portion du domaine forestier rural dont la gestion est confiée à une communauté villageoise ». Les préceptes de durabilité modernes qui sous-tendent cette notion de gestion impliquent le maintien d'un couvert forestier et pourraient donc entrer en contradiction avec la pratique de l'agriculture itinérante. Chaque saison, celle-ci prélève en effet un volume de bois soustrait au potentiel du massif forestier concerné. L'agriculture itinérante, répondant aux logiques locales, s'accorde peu avec une vision planifiée de l'exploitation de la ressource ligneuse. Fort heureusement, le canevas de plan simple de gestion récemment adopté au Gabon prévoit ce type de série. Une avancée considérable par rapport au modèle camerounais voisin qui a toléré l'agriculture itinérante sans jamais lui donner une place officielle dans l'aménagement des forêts communautaires (JULVE *et al.* 2007). Avec ce canevas de plan simple de gestion, le Gabon reconnaît la place socio-économique fondamentale de l'agriculture en milieu rural. L'exercice consiste donc à définir de façon optimale les besoins en terres agricoles actuels et surtout futurs des villageois, le temps de validité du plan simple de gestion étant celui d'une rotation (généralement vingt ans).

Des modèles de calcul du besoin en terre existent (DE WACHTER, 2001) mais les paramètres qui y interviennent (durée du cycle actuel, nombre d'hectares annuels par femme cultivatrice, etc.) doivent être adaptés au cas par cas. Il faut noter que l'usage du modèle développé par DE WACHTER (2001) au Cameroun a été comparé à titre expérimental avec les besoins en terre formulés de manière participative au Gabon (SCHIPPERS, BOLDRINI, 2008) et il est remarquable de constater que les surfaces coïncident presque. Les populations locales sont donc à même de déterminer elles-mêmes l'étendue des futurs besoins en terre. La mise en place d'une zone agricole permettrait de sécuriser un espace suffisamment grand pour garantir les besoins présents et futurs de la communauté.

La délimitation d'une série agricole est un premier point fort, encore faut-il l'intégrer dans la démarche de foresterie sociale naissante. Cet espace sera le lieu d'articulation entre les pratiques agricoles et le maintien d'un capital forestier. L'agroforesterie représente une solution adaptée pour incarner cette interface.

Si la pratique du reboisement n'est pas connue, voire parfois inconcevable pour des populations vivant dans un environnement forestier encore dense, il est tout à fait possible de faire naître des parcelles agroforestières en travaillant sur la sélection et la conservation d'espèces présentes – et épargnées – dans le peuplement originel. La plupart des essarteurs laissent en effet des arbres « orphelins » dans les champs pour différentes raisons (CARRIÈRE, MC KEY, 1999).

<sup>1</sup> Le regroupement administratif opéré entre les années 1930 et 1960 au Gabon (GARANDEAU, 2010) a fixé les villages le long des axes routiers et fluviaux. Autrefois temporaires et saisonniers, les villages sont désormais permanents. Les villageois ont toutefois conservé un lien étroit avec les anciens villages souvent placés dans des zones fertiles ou stratégiques (rivières, zones privilégiées de chasse, etc.).



**Figure 1.** Cartographie de l'espace agricole d'un regroupement de trois villages, Nord-Gabon. Source : A. Morin.



Figure 2.

Comparaison (illustrée et schématisée) d'une coupe à blanc suivie d'un brûlis intégral et d'une parcelle avec des arbres conservés ayant fait l'objet d'un brûlis partiel (les movinguis, *Distemonanthus benthamianus*, se distinguent par leur tronc rouge-orangé). Illustrations : Q. Meunier.

La conservation d'arbres apporte un bénéfice agro-écologique mais réduit également l'effort d'abattage et minimise l'impact environnemental d'une coupe à blanc suivie d'un brûlis. Les champs abandonnés et les jachères qui en résultent constituent également des lieux privilégiés pour la régénération d'espèces héliophiles. Des légumineuses aux valeurs agronomiques intéressantes, comme par exemple le movingui, *Distemonanthus benthamianus*, le padouk, *Pterocarpus soyauxii*, ou encore les mubalas, *Pentaclethra macrophylla* et *P. eetveldeana*, sont toutes indiquées pour la conservation, d'autant plus qu'elles fournissent pour certaines une réserve de bois d'œuvre importante. De tels modèles agroforestiers ont ainsi été développés et promus au Gabon (MEUNIER *et al.*, 2011) (figure 2 ; encadré I).

Cette dynamique d'optimisation de l'espace qui tend vers la sédentarisation des cultures s'arrime avec les principes de la foresterie communautaire, et constitue une étape indispensable dans cette approche participative, compte tenu des enjeux émergents. En effet, le domaine forestier rural, à l'heure de la mise en place d'un plan d'occupation des terres au Gabon, suscite la convoitise de différents secteurs, notamment celui de l'agro-industrie. Les aspects extensif et itinérant de l'agriculture actuelle pourraient rapidement être incompatibles dans certaines régions favorables à la culture de palmiers à huile et d'hévéas.

Cette transition, qui induit un changement des techniques et modes culturels, paraît donc nécessaire, mais sera sans nul doute lente. Au-delà du fait de modifier des habitudes

culturelles, l'intensification et la sédentarisation des cultures imposent une meilleure gestion et soulèvent de nouvelles problématiques, comme celle du maintien ou de l'amélioration de la fertilité des sols, ou encore la mise en place de moyens efficaces de lutte contre les dégâts des animaux, notamment ceux infligés par les éléphants. Les communautés organisées et impliquées dans la gestion de leur espace forestier et agricole pourront plus efficacement mettre en œuvre des mesures adéquates pour optimiser les cultures et leurs rendements. La légalisation de forêts communautaires permet de reconnaître physiquement ce domaine forestier, et responsabilise la communauté pour certes organiser l'exploitation du bois, mais aussi sécuriser les nombreux autres potentiels qu'offre cet espace.

L'agriculture familiale dans la société gabonaise en ce début de vingt et unième siècle est toujours fondamentale, car elle demeure une agriculture de subsistance. Elle reste cependant peu reconnue par le gouvernement et fragile, tant du point de vue agro-écologique que foncier. Il importe de discuter de son articulation avec toute innovation portant sur l'usage de l'espace au Gabon. La définition d'une série agricole au sein des forêts communautaires est un premier pas dans la reconnaissance de l'agriculture familiale par le gouvernement. La matérialisation de cet espace permet de mieux contrôler sa gestion et de proposer des alternatives innovantes afin d'y optimiser les productions agricoles et agroforestières.

**Encadré I.****Le système sylvo-banancier, un exemple agroforestier.**

Le système agroforestier alliant bananiers et arbres, appelé sylvo-banancier, a été réalisé au Gabon puis vulgarisé à travers un guide technique (MEUNIER *et al.*, 2011 ; figure 3) diffusé dans les communautés du Nord-Est du pays. Le bananier, de par sa forme, s'associe en effet bien à une strate arborée de couvert léger dont le système racinaire est profond et non traçant. Cette pratique permet de maintenir des réserves en bois d'œuvre tout en bénéficiant des propriétés pédologiques offertes par certaines essences comme les légumineuses. Outre cette amélioration de la structure et de la composition du sol, elle fournit également une protection efficace contre le vent, particulièrement utile au bananier qui dispose d'un système racinaire très superficiel, et est par conséquent sujet aux chutes. Une troisième strate est envisageable dans ce système, qui a également été proposée dans des parcelles témoins : elle concerne les cultures maraichères ou vivrières de petite envergure, comme le piment ou l'aubergine. Enfin, des enrichissements en arbres utiles, notamment sur le plan alimentaire et médicinal, peuvent être effectués dans ces mêmes parcelles afin d'en optimiser le rendement et d'en accroître la valeur patrimoniale. La domestication d'espèces fruitières locales comme le noisetier d'Afrique (*Coula edulis*) ou le manguier sauvage (*Irvingia gabonensis*) montre quelques premiers résultats en Afrique centrale (MOUPELA *et al.*, 2011 ; NGOYE, 1996) et encourage la diversification des activités au sein d'une même parcelle.

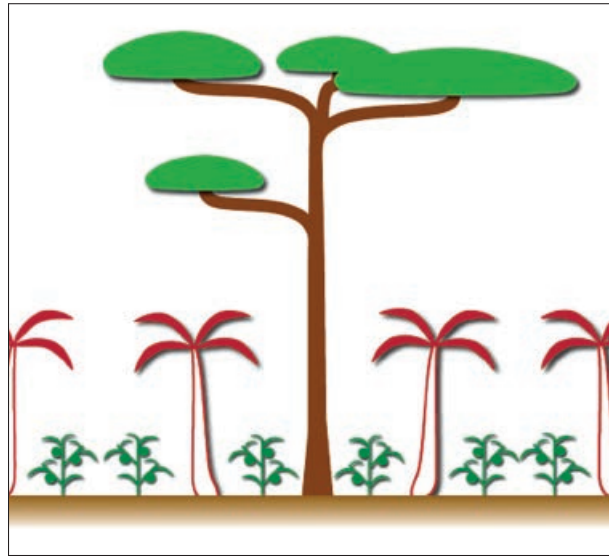
**Figure 3.**

Schéma de l'association arbres (par exemple, le movingui, *Distemonanthus benthamianus*, le padouk, *Pterocarpus soyauxii*, ou le noisetier d'Afrique, *Coula edulis*, ou encore les mubalas, *Pentaclethra macrophylla* et *P. eetveldeana*), cultures maraichères (par exemple le piment, *Capsicum* spp., ou l'aubergine, *Solanum* spp.) et cultures vivrières (bananier, *Musa* spp.) (MEUNIER *et al.*, 2011).

**Références bibliographiques**

BOLDRINI S., 2008. Appui à l'élaboration d'un Plan Simple de Gestion expérimental d'une forêt communautaire pilote au Nord-Est du Gabon. Cas du village de La Scierie. Mémoire de fin d'études, FUSAGx, Gembloux, Belgique, 84 p.

CARRIÈRE S., MC KEY D., 1999. Les arbres orphelins des champs vivriers. Étude de l'abattage sélectif chez les Ntumu et de son impact sur la régénération de la forêt du sud Cameroun. In : Bahuchet S., Bley D., Pagezy H., Vernazza-Licht N. (éds). L'Homme et la forêt tropicale. Chateaufort, Marseille, France, Société d'écologie humaine, 255-266.

DE WACHTER P., 2001. L'agriculture itinérante sur brûlis, base de l'économie Badjoué. In : Delvingt W. (éd.). La forêt des hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale africaine. Gembloux, Belgique, Les Presses Agronomiques de Gembloux, 15-42.

GARANDEAU V., 2010. La décentralisation au Gabon : une réforme inachevée. Paris, France, L'Harmattan, 247 p.

JOIRIS D. V., BAHUCHET S., 1994. Afrique équatoriale. In : Situation des populations indigènes des forêts denses et humides. Luxembourg, Office des publications officielles des communautés européennes, 511 p.

JULVE C., VANDENHAUTE M., VERMEULEN C., CASTADOT B., EKODECK H., DELVINGT W., 2007. Séduisante théorie, douloureuse pratique : la foresterie communautaire camerounaise en butte à sa propre législation. Parcs et Réserves, 62 (2) : 18-24.

MEUNIER Q., LASSOIS L., DOUCET J.-L., 2011. Guide de plantation et de conduite d'une bananeraie agroforestière en milieu rural au Gabon. Gabon : projet DACEFI-2 sous financement de l'Union européenne, 32 p.

MORIN A., MEUNIER Q., MOUMBOGOU C., BOLDRINI S., VERMEULEN C., 2014. Entre permis forestier et permis minier, la difficile émergence des forêts communautaires au Gabon. Parcs et Réserves, 68 (4) : 16-22.

NGOYE A., 1996. Les fruitiers sauvages dans les systèmes de production agricole paysanne au Gabon. Exemple : le manguier sauvage : « *Irvingia gabonensis* ». Libreville, Gabon, Iret-Cenarest.

MOUPELA C., VERMEULEN C., DAÏNOU K., DOUCET J.-L., 2011. Le noisetier d'Afrique (*Coula edulis* Baill.). Un produit forestier non ligneux méconnu. Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement, 15 (3) : 485-495.

SCHIPPERS C., BOLDRINI S., 2008. Le besoin en terres de l'agriculture Kota. In : Vermeulen C., Doucet J.-L. (éds). Les premières forêts communautaires du Gabon. Récits d'une expérience pilote. Gembloux, Belgique, FUSAGx, 72-76.

VERMEULEN C., BOLDRINI S., D'ANS S., SCHIPPERS C., 2008. Maîtrises foncières et occupation de l'espace forestier dans le Nord-est du Gabon. In : Vermeulen C., Doucet J.-L. (éds). Les premières forêts communautaires du Gabon. Récits d'une expérience pilote. Gembloux, Belgique, FUSAGx, 15-26.

VERMEULEN C., CARRIÈRE S., 2001. Stratégies de gestion des ressources naturelles fondées sur les maîtrises foncières coutumières. In : Delvingt W. (éd.). La forêt des hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale africaine. Gembloux, Belgique, Les Presses Agronomiques de Gembloux, 109-141.